

**COMPTE RENDU DÉTAILLÉ DES DÉCISIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SÉANCE DU 6 AVRIL 2006

L'Assemblée Communale s'est réunie le jeudi 6 avril 2006 sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Maire.

Étaient présents : Mme Joëlle SCHIRRER, M. Jean-Claude ROY, M. Vincent FUSTER (à compter de la question 29), Mme Lucille LAMY, Mme Rosine CHAVIN-SIMONOT (à compter de la question 23), M. Jean-Louis FOUSSERET, Mme Danièle TETU, M. Jacques MARIOT, M. Jean-Claude CHEVAILLER, Mme Marie-Odile CRABBÉ-DIAWARA, Mme Françoise FELLMANN, M. Michel ROIGNOT, Mme Marie-Guite DUFAY (pour les questions 22, 3, 4, 5 et motion), Mme Nicole DAHAN, M. Jean-Jacques DEMONET, Mme Françoise PRESSE, Mme Danièle POISSENOT, Mme Corinne TISSIER, M. Michel LOYAT, M. Patrick BONTEMPS, M. Benoît CYPRIANI, M. Yves-Michel DAHOUÏ, M. Patrick BOURQUE, Mme Béatrice FALCINELLA, M. Denis BAUD, Mme Catherine BALLOT, M. Bruno MEDJALDI, M. Éric ALAUZET, M. Christophe LIME, Mme Annie MENETRIER, M. Franck MONNEUR, Mme Annaïck CHAUVET, M. Emmanuel DUMONT, M. Abdel GHEZALI, M. Sébastien MAIRE, Mme Sylvie JEANNIN, M. Teddy BENETEAU DE LAPRAIRIE, M. Didier GENDRAUD, Mme Jocelyne GIROL, M. Jean ROSSELOT, Mme Martine ROPERS, Mme Claire CASENOVE, Mme Catherine PUGET, M. Bernard LAMBERT, Mme Catherine COMTE-DELEUZE, Mme Nicole WEINMAN (à compter de la question 39), M. Jean-Paul RENOUD-GRAPPIN (pour les questions 3, 4, 5 et motion), M. Pascal BONNET, M. Michel JOSSE.

Secrétaire : M. Sébastien MAIRE.

Absents : M. Vincent FUSTER (jusqu'à la question 28), Mme Rosine CHAVIN-SIMONOT (jusqu'à la question 22), Mme Martine BULTOT, Mme Marie-Guite DUFAY (sauf questions 22, 3, 4, 5 et motion), Mme Paulette GUINCHARD, Mme Jacqueline PANIER, Mme Frédérique MOZER, Mme Nicole WEINMAN (jusqu'à la question 38), Mme Françoise BRANGET, M. Jean-Paul RENOUD-GRAPPIN (sauf questions 22, 3, 4, 5 et motion), M. Loïc LABORIE.

Procurations de vote : Mme Martine BULTOT à Mme Marie-Odile CRABBÉ-DIAWARA, Mme Paulette GUINCHARD à M. Jean-Louis FOUSSERET, Mme Jacqueline PANIER à Mme Françoise FELLMANN, Mme Frédérique MOZER à Mme Catherine BALLOT, Mme Nicole WEINMAN à Mme Catherine COMTE-DELEUZE (jusqu'à la question 38), Mme Françoise BRANGET à M. Bernard LAMBERT, M. Jean-Paul RENOUD-GRAPPIN à Mme PUGET (sauf pour les questions 3, 4, 5 et motion), M. Loïc LABORIE à M. Jean ROSSELOT.

* * * * *

Avant d'aborder l'ordre du jour du Conseil Municipal, M. le Maire a accueilli une délégation palestinienne du camp d'Aqabat Jaber. Il a présenté les membres de la délégation à l'Assemblée :

- M. Kamal Saïd ABOUD SANDI, trésorier du comité populaire
- M. Imad ABOU SAMBOUL, Directeur du Comité Populaire
- Mlle Marwa MBASHER en charge des questions relatives à l'éducation et à l'enfance
- M. Jamal AWADAT en charge du dossier de l'eau.

Il a rappelé l'engagement de la Ville à contribuer au rapprochement des peuples palestiniens et israéliens et à soutenir des actions afin d'aider les populations.

Ensuite, il a tenu à excuser M. Patrick AYACHE, en convalescence, victime d'un incident de santé et lui a souhaité un bon rétablissement.

En outre, il a félicité M. Emmanuel DUMONT pour la naissance de son fils Alexandre.

De plus, il a indiqué qu'un CD présentant les chiffres clés du budget 2006 avait été distribué à chaque élu sur leur pupitre.

M. le Maire a indiqué qu'une motion serait présentée par le groupe majoritaire en fin de séance.

Par ailleurs, il a signalé que les points 3, 4, 5 ainsi que 22 seraient examinés à la fin de l'ordre du jour lorsque les adjoints concernés, Mme DUFAY et M. FUSTER, retenus par la réunion de l'UIMM, auraient rejoint l'assemblée.

1. Exercice 2006 - Autorisation de principe accordée au Maire pour accomplir certains actes de gestion courante - Bilan des décisions prises dans le cadre de l'article L 2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a donné acte de ce bilan à M. le Maire.

2. Conseil Municipal - Délégations auprès d'organismes - Modifications

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé de procéder aux modifications de délégations suivantes :

- Lycée Victor Hugo : Mme Jocelyne GIROL, déléguée titulaire en remplacement de Mme Joëlle SCHIRRER

- Lycée Pasteur : Mme Jocelyne GIROL, déléguée titulaire en remplacement de Mme Joëlle SCHIRRER

- Collège Victor Hugo : Mme Jocelyne GIROL, déléguée titulaire en remplacement de Mme Joëlle SCHIRRER.

3. Analyse des besoins sociaux

Cette question a été traitée en fin de séance.

4. Réalisation du projet de «bistrot solidaire» à Planoise

Cette question a été traitée en fin de séance.

5. CCAS de Besançon - Mission Handicap - Commission Accessibilité - Bilan et perspectives

Cette question a été traitée en fin de séance.

FINANCES - RESSOURCES BUDGETAIRES

6. Exercice 2006 - Transferts de crédits

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé d'approuver les transferts à intervenir en dépenses de fonctionnement et d'investissement entre le 1^{er} janvier 2006 et le 21 mars 2006.

7. Exercice 2006 - Ouvertures de crédits reprises au budget par décisions modificatives - Crédits complémentaires par reprises sur les comptes de dépenses imprévues

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- de procéder à divers ajustements budgétaires en dépenses et en recettes et les transferts sur les comptes de dépenses imprévues pour un montant de 20 000 €

- d'autoriser le règlement d'indemnités pour un montant total de 740 €.

8. Exercice 2006 - Cotes et produits irrécouvrables - Admissions en non-valeur

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé d'admettre en non-valeurs diverses taxes, redevances ou droits divers pour un montant de 25 291,21 € au budget principal, 1 243,13 € au Budget Eau et 481,03 € au Budget Assainissement.

9. Accueil des fêtes foraines - Révision du tarif lié au droit de stationnement des caravanes pour l'année 2006

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé la révision du tarif lié au droit de stationnement des caravanes pour l'année 2006 tel que décrit dans le tableau suivant :

	2005	Propositions 2006	% augmentation
<i>a) Fêtes de quartier (8 jours)</i>			
- jusqu'à 200 m ² - le m ²	0,97 €	0,98 €	
- de 200 à 400 m ² - le m ²	0,69 €	0,70 €	
- au-dessus de 400 m ² - le m ²	0,61 €	0,62 €	1,50 %
* Place des Tilleuls : + 1,5 % sur les tarifs pour l'alimentation électrique	1,86 €	1,89 €	
<i>b) Fêtes de Pâques (15 jours - 3 dimanches)</i>			
- jusqu'à 200 m ² - le m ²	2,03 €	2,06 €	
- de 200 à 400 m ² - le m ²	1,32 €	1,34 €	1,50 %
- au-dessus de 400 m ² - le m ²	1,15 €	1,17 €	
- Remorques	3,80 €		
<i>c) Caravanes</i>			
Droit de stationnement groupe de véhicules affectés à un même manège (caravanes & remorques) par jour sur les fêtes foraines organisées par la Ville de Besançon (nouveau tarif)		2,00 €	
Droit de stationnement groupe de véhicules affectés à un même manège (caravanes & remorques) par jour, pour les autres manifestations (nouveau tarif)		3,00 €	

RESSOURCES HUMAINES

10. Vie Associative et Citoyenneté - Centre des Fougères - Concession d'un logement de fonction pour nécessité absolue de service

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé de concéder un logement de fonction pour nécessité absolue de service au Centre des Fougères situé rue du Polygone.

PETITE ENFANCE

11. Contrat Enfance - Modification du règlement intérieur des crèches et haltes garderies

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé d'adopter la modification du règlement intérieur des crèches et haltes garderies, comme indiqué dans le tableau suivant :

Rythme d'accueil par semaine	5 jours	4,5 jours	4 jours	3,5 jours	3 jours	2,5 jours
Forfait mensuel						
Séquence horaire journalière facturée	20 jours	18 jours	16 jours	14 jours	12 jours	10 jours
05h00	100					
08h00	160	144	128	112	96	
09h00	180	162	144	126	108	
10h00	200	180	160	140	120	100

12. Petite Enfance - Versement anticipé de la Prestation de Service Enfance à 6 associations au titre de l'année 2006 - Conventions avec les associations

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- d'approuver le versement par anticipation de la Prestation de Service Enfance 2006 aux associations concernées :

Associations	Base contrat estimée (BC 2005)	Participation CAF = 57 % base contrat 2006 estimée	80 % participation CAF	Acomptes mensuels
Antenne Petite Enfance - structure multi-accueil	189 857,00 €	108 218,49 €	86 574,79 €	7 214,57 €
Antenne Petite Enfance - Centre de loisirs	4 920,00 €	2 804,40 €	2 243,52 €	186,96 €
Maison Verte	81 580,00 €	46 500,60 €	37 200,48 €	3 100,04 €
Mutualité Doubs - RAM	53 153,00 €	30 297,21 €	24 237,77 €	2 019,81 €
Francas	370 795,00 €	211 353,15 €	169 082,52 €	14 090,21 €
MJC Palente - Centre de loisirs	15 805,00 €	9 008,85 €	7 207,08 €	600,59 €
MJC Besançon	28 511,00 €	16 251,27 €	13 001,02 €	1 083,42 €
Total	744 621,00 €	424 433,97 €	339 547,18 €	28 295,60 €

- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint délégué à signer les conventions à intervenir avec les associations.

M. GHEZALI, M. BAUD, Mme PRESSE, Mme MENETRIER, M. MEDJALDI n'ont pas pris part au vote.

CULTURE

13. Direction du Théâtre Municipal - Délégation de gestion - Prorogation du contrat - Avenant n° 2

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé de proroger d'un an le contrat de délégation de service public du Théâtre Municipal à compter du 1^{er} septembre 2007 jusqu'au 31 août 2008 par avenant à la convention de délégation de gestion et d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint délégué à signer cet avenant.

14. Convention avec l'Association Festival International de Musique de Besançon/ Franche-Comté pour l'année 2006 - Subvention

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- de verser une subvention de 191 000 € à l'Association Festival International de Musique de Besançon / Franche-Comté pour l'année 2006

- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint délégué à la Culture à signer la convention à intervenir avec l'Association Festival International de Musique de Besançon / Franche-Comté.

M. ROIGNOT et M. MONNEUR n'ont pas pris part au vote.

15. Musée du Temps - Exposition «Le Roi, l'Empereur et la Pendule» - Convention de coproduction entre la Ville de Besançon et Mobilier National

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé de se prononcer favorablement sur ce projet et d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint délégué à signer la convention à intervenir avec le Mobilier National.

16. Musées de la Citadelle - Réalisation d'un catalogue des collections d'ethnographie africaine du Muséum d'Histoire Naturelle - Demande de subvention à la DRAC

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé d'approuver la réalisation d'un catalogue des collections d'ethnographie africaine du Muséum d'Histoire Naturelle et d'autoriser M. le Maire à solliciter une subvention de 6 000 € auprès de la DRAC.

17. Bibliothèques et Archives Municipales - Prêt d'exposition : fixation d'un tarif - Encaissement et réaffectation de recettes

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- de fixer à 500 € par mois le tarif de location de divers matériels d'exposition

- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint délégué à signer toute convention à intervenir.

18. Bibliothèques et Archives Municipales - Encaissement et réaffectation d'une subvention de la Région de Franche-Comté au titre de la politique «Fonds de conservation de l'écrit»

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé d'encaisser et réaffecter une subvention de la Région de Franche-Comté d'un montant de 2 677 € au titre de la politique «Fonds de conservation de l'écrit» pour la restauration de sept registres d'archives du XVIII^{ème} siècle.

19. SEM Citadelle - Fermeture partielle des équipements - Compensation financière

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé d'accorder une compensation financière d'un montant de 15 000 € à la SEM Citadelle pour pallier la baisse de fréquentation consécutive à la fermeture des remparts et aux travaux du Front de Secours.

Mme FELLMANN, M. MARIOT, M. LIME, Mme SCHIRRER, Mme CHAUVET, M. DUMONT, M. JOSSE, Mme CASENOVE, M. LAMBERT n'ont pas pris part au vote.

20. SEM Citadelle - Animations culturelles et touristiques - Tarification - Gratuité générale pour deux journées

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- d'approuver la grille tarifaire proposée ci-dessous :

Catégorie	Tarif normal (haute saison)	Tarif avec animations
INDIVIDUELS		
Adulte, plein tarif	7,80 €	10,00 €
Tarif réduit : jeune de 14 à 18 ans, étudiant - 28 ans, apprenti, demandeur d'emploi, militaire appelé, handicapé, carte famille nombreuse	6,50 €	8,00 €
Enfants de 4 à 14 ans	4,50 €	6,00 €
Enfants handicapés	3,50 €	5,00 €
Enfants de moins de 4 ans	Gratuit	Gratuit
FAMILLE		
2 adultes + 2 enfants	n'existe pas	26,00 €
GROUPES		
Adulte (à partir de 20 personnes)	6,50 €	8,00 €
Adulte handicapé (à partir de 5 personnes) et accompagnateurs de handicapés	5,50 €	7,00 €
Enfants - scolaire, étudiant- 28 ans, centre aéré (à partir de 10 personnes)	4,00 €	5,00 €
Enfants - handicapé (à partir de 5 personnes)	3,00 €	4,00 €
Enfants - scolaire bisontin (maternelles et primaires)	Gratuit	Gratuit
ACCOMPAGNATEURS		
Adultes : 1 pour 20 scolaires : 1 pour 10 (1 pour 5 en maternelle) handicapés (enfants et adultes) : 1 pour 5 autres accompagnateurs :	Gratuit tarif réduit	Gratuit tarif réduit

Catégorie	Tarif normal (haute saison)	Tarif avec animations
VISITES ECLAIRS		
1h30 avant fermeture du site (par adulte)	6,50 €	8,00 €
1h avant fermeture ou en journée (pour tous)	4,00 €	5,00 €

- de retenir les deux jours de gratuité pour 2006 : la journée du Souvenir le 24 avril et la commémoration de la libération de la Ville le 8 septembre.

Mme FELLMANN, M. MARIOT, M. LIME, Mme SCHIRRER, Mme CHAUVET, M. DUMONT, M. JOSSE, Mme CASENOVE, M. LAMBERT n'ont pas pris part au vote.

DÉVELOPPEMENT LOCAL

21. Démarche qualité «Besançon Tourisme» - Partenariat avec la Chambre de Commerce et d'Industrie du Doubs

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint délégué à signer la convention de partenariat à intervenir avec la CCI

- de verser une participation financière de 20 000 € à cet organisme.

M. le Maire n'a pas pris part au vote.

22. Mission Locale Espace Jeunes de Besançon - Attribution d'une subvention de fonctionnement

Cette question a été traitée en fin de séance.

POLITIQUE DE LA VILLE ET ANIMATION

23. Contrat de Ville 2000-2006 - Programmation 2006 - Adoption du programme et sollicitation des financeurs

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- d'approuver la programmation 2006 du contrat de ville et son plan de financement

- de solliciter les participations de l'Etat, du Département du Doubs, de la Région de Franche-Comté, de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon, de la CAF, du FASILD, du FSE, des bailleurs sociaux et de la CDC

- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint délégué à signer les conventions à intervenir avec les différents partenaires.

24. Contrat de Ville 2000-2006 - Programmation 2006 - Première répartition de subventions

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé d'adopter la programmation 2006 du contrat de ville dans la première répartition de subventions dans différents secteurs de la délégation :

A - Actions du Contrat Temps Libre

1) Structures municipales

Association	Action	Quartier	80% CTL CAF	CTL Ville	Subvention Complémentaire Ville	Total Subvention
Direction des Sports Recettes 74.40.7478.20300	50 - Vital'été	Tous quartiers	10 472 €	Budget Sports (20 000)		10 472 €
Musée des Beaux Arts et d'Archéologie Recettes 74.322.7478.52000	70 - Mosaïque	Tous Quartiers	3 192 €	Fonds d'Interventions culturelles		3 192 €
TOTAL			13 664 €			13 664 €

2) Structures associatives

Association	Action	Quartier	80% CTL CAF	CTL Ville	Subvention Complémentaire Ville	Total Subvention
De Vous à Nous	4 - Activités Enfants	Viotte	564 €	531 €	409 €	1 504 €
PEP 25	20 - Mini séjours à dominante équitation	Tous quartiers	3 080 €	2 904 €	868 €	6 852 €
Profession Sport 25	23 - MSI CLSH mercredi loisirs et maman détente	Planoise	877 €	828 €	247 €	1 952 €
Profession Sport 25	24 - MSI CLSH petites vacances	Planoise	1 685 €	1 589 €	475 €	3 749 €
Profession Sport 25	25 - MSI CLSH Vacances d'été 2006	Planoise	2 076 €	1 957 €	580 €	4 613 €
MJC Besançon Clairs-Soleils	39 - Centre de loisirs ados, pré-ados - Partir jeunes	Clairs-Soleils	6 671 €	6 290 €	1 880 €	14 841 €
MJC Besançon Clairs-Soleils	47 - Camps autonomes	Clairs-Soleils	2 457 €	2 318 €	692 €	5 467 €

Association	Action	Quartier	80% CTL CAF	CTL Ville	Subvention Complémentaire Ville	Total Subvention
MJC Besançon Clairs-Soleils	49 - Centre de loisirs 6/12 ans - Partir enfants	Clairs-Soleils	7 603 €	Convention (12001)	1 000 €	8 603 €
Comité de Quartier Rosemont St-Ferjeux	86 - Animation globale adolescente	St-Ferjeux	3 502 €	Convention (4 289)		3 502 €
Comité de Quartier Rosemont St-Ferjeux	90 - Animation globale enfants	St-Ferjeux	2 808 €	2 649 €	791 €	6 248 €
Comité de Quartier Rosemont St-Ferjeux	91 - Top vacances centre de loisirs 4/12 ans	St-Ferjeux	1 439 €	1 358 €	405 €	3 202 €
Comité de Quartier Rosemont St-Ferjeux	93 - Top vacances adolescents	St-Ferjeux	1 597 €	1 507 €	449 €	3 553 €
MJC Centre Social Palente-Orchamps	112 - Petites vacances Palente	Orchamps-Palente	6 559 €	6 185 €	1 847 €	14 591 €
MJC Centre Social Palente-Orchamps	113 - Vacances d'été Palente	Orchamps-Palente	11 785 €	11 113 €	3 319 €	26 217 €
ASEP	122 - Top vacances	Orchamps-Palente	5 333 €	5 029 €	604 €	10 966 €
Centre de Loisirs du Barboux	136 - CLSH Barboux	St-Claude	2 434 €	2 295 €	1 587 €	6 316 €
Sports Vacances Orchamps	141 - Sports Vacances	Orchamps-Palente	983 €	927 €	347 €	2 257 €
Les Francas	145 - CLSH Rivotte	Centre ville	10 890 €	Convention (12 891)		10 890 €
Les Francas	148 - Secteur jeunes Planoise	Planoise	13 503 €	Convention (14 883)		13 503 €
Les Francas	149 - Centre de Loisirs Galilée	Planoise	12 196 €	Convention (14 495)		12 196 €
Les Francas	150 - Un centre de loisirs à la campagne (Bel Air / Velotte)	Planoise	6 969 €	Convention (8 631)		6 969 €
ALEDD	152 - Les loisirs pour tous	Orchamps Palente	6 671 €	291 + subv Action sociale Ville (6 000)	4 709 €	11 671 €
ESB M.	178 - CLSH ESB M.	St-Ferjeux	544 €	513 €	153 €	1 210 €

Association	Action	Quartier	80% CTL CAF	CTL Ville	Subvention Complémentaire Ville	Total Subvention
MJC Centre Social Palente Orchamps	111 - Spectacle Famille	Palente Orchamps	6 166 €	Fonds d'interventions culturelles		6 166 €
MJC Centre Social Palente Orchamps	115 - S'ouvrir et découvrir	Orchamps-Palente	2 133 €	Contrat Educatif Local		2 133 €
TOTAL			120 525 €	48 284 €	20 362 €	189 171 €

B - Actions hors Contrat Temps Libres

Association	Action	Quartier	Montant subvention
PEP 25	19 - J'emène mes parents en vacances	Tous quartiers	10 000 €
MJC Besançon Clairs-Soleils	41 - Partir Famille	Clairs-Soleils	5 000 €
Comité de Quartier Rosemont St-Ferjeux	89 - Musique amateur facteur de citoyenneté	St-Ferjeux	1 750 €
TOTAL			16 750 €

Thématique Initiatives Locales

Association	Action	Quartier	Montant subvention
Antenne Petite Enfance	1 - Groupe de parole de parents dans les quartiers ²	Tous quartiers	2 455 €
De Vous à Nous	5 - Vie de Quartier	Tous quartiers	2 000 €
De Vous à Nous	6 - Activités Séniors	Tous quartiers	1 000 €
CLCV	10 - Accès au droit, solidarité, citoyenneté, développement des connaissances	Tous quartiers	3 500 €
APIM - Association pour la promotion de l'information à Montrapon	16 - Boulevard Nord	Montrapon	3 000 €
APIM - Association pour la promotion de l'information à Montrapon	17 - Festival de Montrapon	Montrapon	3 000 €
MJC Besançon Clairs-Soleils	42 - Fonds de participation des habitants de Besançon	Tous Quartiers	6 000 €
Des Racines et des feuilles	61 - Langue et culture arabes	Planoise	1 000 €
Chrisalide	66 - Carnaval 2006 aux Clairs-Soleils	Clairs-Soleils	500 €
PARI	72 - Projet Multimédia P@p@, M@m@n et Mo@	Planoise	250 €
PARI	74 - Relations Familles	Planoise	1 000 €
Miel d'Acacias	95 - Animation	Grette	4 000 €
RECIDEV	96 - Education à la citoyenneté et à la solidarité internationale	Tous quartiers	1 500 €
Bouge-Toi	100 - Animation de la vie du quartier des Epoisses	Planoise	3 000 €

Association	Action	Quartier	Montant subvention
ACMB - Association Culturelle Mahoraise de Besançon	125 - Animations de proximité	Grette	1 000 €
Arc en ciel	138 - Animation de Quartier - Gestion magasin social	Orchamps-Palente	4 000 €
Croqu'livre	166 - Le temps des Comptines	St-Ferjeux	1 500 €
RERS - Réseau d'Echanges Réciproques de Savoirs	186 - Echanges de Savoirs en réciprocité	Clairs-Soleils	1 000 €
Humanis	190 - Vie de Quartier	Montrapon	2 500 €
TOTAL			42 205 €

Thématique Actions Sociales

Association	Action	Quartier	Montant subvention
MJC Besançon Clairs-Soleils	44 - Question Féminine	Clairs-Soleils	1 000 €
GRIGRI L'antigris	51 - Atelier artistique intergénérationnel	Montrapon	1 250 €
Radio Sud Besançon	83 - Module radio de sensibilisation et d'intégration des femmes issues de l'immigration	Planoise	750 €
MJC Centre Social Palente Orchamps	116 - Image de soi	Orchamps-Palente	350 €
CIDF - Centre d'Information sur les Droits des Femmes	163 - Information juridique et socioprofessionnelle des femmes résidant dans les quartiers de Montrapon/ Fontaine-Ecu et Planoise	Tous quartiers	4 132 €
TOTAL			7 482 €

Thématique Actions à caractère éducatif

Association	Action	Quartier	Montant subvention
Ritmo da Capoeira	11 - Découverte de la Capoeira et du Brésil	Tous Quartiers	500 €
PARI	75 - Et si on contait	Planoise	500 €
TOTAL			1 000 €

Thématique Interventions Culturelles

- 1) Fonds d'Actions Culturelles Le financement du programme est assuré par les délégations du Développement Culturel et de la Politique de la Ville

Association	Action	Quartier	Montant subvention
Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie	70 - Mosaïque	Tous Quartiers	3 010 €
D'Ici et d'Ailleurs	97 - Image d'un Quartier	Grette	4 000 €
MJC Centre Social Palente Orchamps	111 - Spectacle Famille	Orchamps-Palente	7 552 €
MJC Centre Social Palente Orchamps	114 - Résidence d'artiste	Orchamps-Palente	8 000 €
Maison de Quartier Grette - Butte	158 - Ecole de Musiques Traditionnelles	Grette	1 500 €
Opéra Théâtre	159 - L'Opéra Théâtre - Faisons notre Opéra !	Tous quartiers	8 000 €
Bibliothèque	175 - Tournons les pages	Tous quartiers	2 000 €
GBEC - Grave et burlesque équipée du cycliste	176 - Action culturelle sur le quartier des Clairs-Soleils	Clairs-Soleils	5 000 €
Espace Besançon Planoise	193 - Un été au ciné 2006	Tous quartiers	3 000 €
Association pour la promotion des musiques de rue	202 - Promotion des musiques de rue	Tous quartiers	3 000 €
TOTAL			45 062 €

2) Hors Fonds d'Actions Culturelles

Association	Action	Quartier	Montant subvention
MJC Centre Social Palente Orchamps	118 - Fête du Livre	Orchamps-Palente	4 000 €
Ça joue	153 - Musique au kiosque des Orchamps	Orchamps-Palente	1 000 €
TOTAL			5 000 €

Thématique Jeunesse

Association	Action	Quartier	Montant subvention
Etablissement Régional Léo Lagrange Grand Est	8 - Démocratie et Courage	Tous quartiers	5 000 €
MJC Clairs-Soleils	36 - Formation des jeunes	Clairs-Soleils	2 000 €
ASEP	121 - Cultures nouvelles	Orchamps-Palente	5 000 €
Croqu'livre	167 - Action !	Tous quartiers	1 500 €
Maison de Quartier de Planoise	198 - Promotion des cultures urbaines	Planoise	2 500 €
TOTAL			16 000 €

Thématique Prévention

Association	Action	Quartier	Montant subvention
Réseau 25	9 - Actions de prévention des toxicomanies auprès des jeunes et de leur environnement	Tous quartiers	15 245 €
ADDSEA Réparation pénale	27 - Parlons citoyenneté	Tous quartiers	6 000 €
Soléa - ADDSEA	52 - Centre spécialisé de soins aux toxicomanes	Tous quartiers	16 000 €
Soléa - ADDSEA	53 - Consultation pour les jeunes et les parents	Tous quartiers	5 100 €
2 AD - Association d'Aide aux Détenus	185 - Activités socio-culturelles pour les détenus de la maison d'arrêt de Besançon	Tous quartiers	6 842 €
TOTAL			49 187 €

Mme FELLMANN, Mme MENETRIER, M. BAUD, M. CYPRIANI, M. MONNEUR, Mme PRESSE, M. MEDJALDI, Mme TISSIER, Mme FALCINELLA, M. GHEZALI, Mme TETU, M. ROIGNOT, Mme GIROL, M. ROSSELOT, Mme POISSENOT n'ont pas pris part au vote.

25. Subvention exceptionnelle à l'Association PEP du Doubs

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé d'attribuer une subvention exceptionnelle d'un montant de 1 000 € à l'Association PEP du Doubs pour un projet de classe découverte à la neige de l'école élémentaire de la Grette.

Mme FELLMANN n'a pas pris part au vote.

26. Politique de la Ville et Animation - Avenants de prorogation de convention et avenants programmatifs 2006 avec le Centre Régional d'Information Jeunesse de Franche-Comté et le Foyer des Jeunes Travailleurs «Les Oiseaux» - Versement de subventions

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- d'accepter le principe d'une prorogation des conventions en cours avec le Centre Régional d'Information Jeunesse de Franche-Comté et le Foyer des Jeunes Travailleurs «Les Oiseaux» jusqu'au 31 décembre 2006

- d'attribuer les subventions suivantes :

. 41 800 € au Centre Régional d'Information Jeunesse de Franche-Comté

. 34 600 € au Foyer des Jeunes Travailleurs «Les Oiseaux»

- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint délégué à signer les avenants de prorogation et programmatifs pour l'année 2006 avec ces associations.

M. le Maire et M. GHEZALI n'ont pas pris part au vote.

27. Politique de la Ville et Animation - Avenants programmatifs et financiers 2006 d'actions avec les associations MJC Besançon-Clairs-Soleils, Association Sportive et d'Education Populaire des Cras/Chaprais, MJC de Palente/Orchamps, Comité de quartier Rosemont/St-Ferjeux et Association Satellite - Versement de subventions

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- d'attribuer les subventions suivantes :

- . 183 000 € à la Maison des Jeunes et de la Culture de Besançon - Clairs-Soleils
- . 129 000 € à l'Association Sportive et d'Education Populaire des Cras
- . 153 060 € à la Maison des Jeunes et de la Culture de Palente-Orchamps
- . 177 000 € au Comité de quartier Rosemont - Saint-Ferjeux
- . 7 500 € à l'Association «Satellite»

- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint délégué à signer les avenants programmatifs pour 2006 avec ces associations.

Mme MENETRIER, M. BAUD, Mme TISSIER, Mme FALCINELLA, Mme PRESSE, M. MEDJALDI, M. CYPRIANI, M. MONNEUR n'ont pas pris part au vote.

28. Politique de la Ville et Animation - Convention avec les Francas du Doubs - Versement d'un second acompte

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- de verser un second acompte de 125 000 € aux Francas du Doubs

- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint délégué à signer avec les Francas du Doubs l'avenant à intervenir.

M. GHEZALI n'a pas pris part au vote.

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

29. Contrat de Plan Etat-Région - Réhabilitation de la résidence universitaire Canot - Autorisation de signature

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a pris connaissance du nouveau montant de cette opération (8 000 000 €) et a autorisé M. le Maire ou l'Adjoint délégué à signer la convention de financement à intervenir avec l'Etat.

URBANISME - ACTION FONCIERE

30. PRU de Planoise - Autorisation d'engager l'étude d'urbanisme sur l'îlot Ouest

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- d'autoriser l'engagement de l'étude d'urbanisme

- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint délégué à signer tous les actes à intervenir.

31. PRU des Clairs-Soleils - Déclaration de projet et mise en compatibilité du POS Secteur Est

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé d'approuver le principe de la procédure de Déclaration de Projet et de mise en compatibilité du POS secteur Est.

32. Opérations immobilières réalisées en 2005 - Bilan des transactions

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé de prendre acte de ce bilan.

33. Cession au profit de la SEDD d'un délaissé de terrain 17 rue Claude Pouillet

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- d'approuver la cession d'un délaissé de terrain de 15 m² au prix de 20 € le m²
- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint délégué à signer l'acte à intervenir.

M. le Maire, M. LOYAT, M. BAUD et M. FUSTER n'ont pas pris part au vote.

34. Acquisition d'un local situé au 2^{ème} sous-sol du centre commercial Cassin

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- d'approuver l'acquisition d'un local de 152 m² au 2^{ème} sous-sol du centre commercial Cassin pour un montant de 25 000 €

- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint délégué à signer l'acte à intervenir.

PATRIMOINE

35. Salle de quartier de Montrapon (restructuration ancien réfectoire Brossolette) - Approbation de l'avant-projet - Autorisation de signer les marchés - Demande de subventions

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- d'approuver l'avant-projet pour la restructuration de l'ancien réfectoire Brossolette de la Salle de quartier de Montrapon

- de solliciter l'aide financière des partenaires de la Ville

- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint délégué à signer les marchés à intervenir.

36. Incendie de l'Hôtel de Ville dans la nuit du 15 au 16 février 2005 - Encaissement et réaffectation d'une indemnité de sinistre

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé d'encaisser une indemnité de sinistre d'un montant de 55 807 €.

37. Groupe scolaire Granvelle - Encaissement d'indemnités assurance dommage ouvrage

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé d'autoriser l'encaissement et la réaffectation d'une indemnité assurance dommage ouvrage d'un montant de 7 348,22 €.

EAU

38. Communication sur l'eau et participation à la Foire Comtoise - Demande de subventions et fixation de tarifs

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- de fixer le prix unitaire des carafes qui seront vendus à la Foire Comtoise à 5 € TTC
- de solliciter les aides de l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse
- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint délégué à signer tout document à intervenir.

**DEVELOPPEMENT DURABLE - ENVIRONNEMENT -
MAITRISE DE L'ENERGIE**

39. Eau - Actions pour le développement durable - Mesures incitatives à destination des abonnés en vue de récupérer les eaux de pluie

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- de se prononcer favorablement sur la mise en place de mesures incitatives à destination des abonnés en vue de récupérer les eaux de pluie
- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint délégué à signer tous les documents à intervenir pour la mise en oeuvre de ce dispositif.

40. Installation de capteurs solaires thermiques aux serres municipales - Approbation du projet - Demande de subventions

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- d'approuver l'installation de capteurs solaires thermiques aux serres municipales
- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint délégué à signer tout document nécessaire
- de solliciter les participations financières de la Région et de l'ADEME ainsi que de tout partenaire susceptible de soutenir ces opérations.

41. Développement de la filière solaire thermique en 2006 - Approbation du projet

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé d'approuver ce projet et d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint délégué à signer tout document nécessaire et à octroyer une subvention aux demandeurs dont les dossiers ont été approuvés par la Direction de la Maîtrise de l'Energie (300 € par logement pour les propriétaires occupants ou bailleurs et 400 € pour les familles à faibles ressources ainsi que les bailleurs publics et privés dont les loyers sont conventionnés).

42. Installations classées pour la protection de l'environnement - Régularisation des activités classées exercées sur le site de l'Hôpital Saint-Jacques à Besançon - Avis du Conseil Municipal

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé d'émettre un avis favorable sur ce dossier.

SUBVENTIONS - ADHÉSION

43. Subventions à des associations sportives

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé d'attribuer à des associations sportives les subventions suivantes :

1) Fonds d'Aide au Sport

Structure	Proposition 2006	Rappel subvention 2005
Profession Sports 25	1 000 €	700 €
Sporting Club Clemenceau	1 200 €	1 000 €
Ligue de Tennis de Franche-Comté - Tennis dans les quartiers	1 000 €	1 000 €
ASC Planoise Saint-Ferjeux	1 200 €	1 200 €
Association Foot et Loisirs des Clairs-Soleils	500 €	500 €
Club Pugilistique Bisontin	500 €	800 €
Planoise Karaté Académy	700 €	500 €
Association Satellite	1 100 €	1 000 €
Association Sportive Orchamps-Palente	1 200 €	1 200 €
MJC Clairs-Soleils	300 €	400 €
Association Sportive Palente Orchamps Handball	700 €	1 000 €
Karaté Sport 25	500 €	500 €
Etoile Sportive Saint-Ferjeux	500 €	500 €
ESBM	500 €	500 €
BBCD	1 000 €	800 €
ASC Montrapon	800 €	850 €
Total	12 700 €	

2) Subventions exceptionnelles à diverses associations

Besançon Triathlon : Organisation de l'Aquathlon de Besançon le 2 mai 2006 : 500 €

Golf de Besançon : Organisation du 16^{ème} Grand Prix de Besançon : 600 €

ASC Planoise Saint Ferjeux : Subvention exceptionnelle pour aménagement des locaux du siège rue Pesty : 5 000 €

Besançon Gymnastique Rythmique : Organisation de la demi-finale des Championnats de France de Gymnastique Rythmique les 8 et 9 avril : 500 €.

Mme MENETRIER et M. GHEZALI n'ont pas pris part au vote.

44. Adhésion de la Ville à l'Agence de l'Education par le Sport

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé d'adhérer à l'Agence de l'Education par le Sport et de désigner M. Patrick BONTEMPS comme représentant de la Ville au sein de l'Association.

45. Education - Subventions aux classes transplantées ou de découverte

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé d'attribuer pour les séjours en classes transplantées ou de découverte les sommes suivantes :

- École élémentaire Ile de France : séjour de 19 élèves de CM2 au centre des Fauvettes de Levier, du 12 au 16 juin 2006, subvention de 790,40 €, à verser à la coopérative scolaire.

- École élémentaire Rivotte : séjour de 23 élèves de CM1-CM2, à Mons en Belgique, du 16 au 19 mai 2006, dans le cadre d'un échange scolaire sur le thème «maquette de rêve, découvrons et échangeons notre ville», en partenariat avec l'association MAPE (Maquette, Architecture, Patrimoine, Environnement), subvention de 1 450 €, à verser à la coopérative scolaire.

- École élémentaire de la Butte : séjour aux Grangettes de 25 élèves de CM1 du 15 au 20 mai 2006, subvention de 1 248 €, à verser à la coopérative scolaire.

- École élémentaire Tristan Bernard : séjour à Rochejean de 18 élèves du 8 au 10 février 2006 et de 46 élèves du 9 au 10 février 2006, subvention de 1 214,72 €, à verser à l'AROEVEN.

46. Contrat de Ville - Volet Contrat Educatif Local - Première répartition de subventions pour 2006

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé d'adopter une première répartition de subventions au titre du contrat de ville pour le volet Contrat Educatif Local et accompagnement à la scolarité :

Associations	Libellé	Ecoles concernées	Montant subventions
MQ Planoise	Midi deux	écoles élémentaires de Planoise - activités sportives et éducatives le midi	10 000 €
Association Sportive et culturelle Jean Macé	Ouverture culturelle et citoyenne	école Jean Macé travail autour de l'ORU / activités de 16 à 17h à compter de sept	1 500 €
MQ Grette	Midi deux Grette	Ecole Grette activités théâtre, percussions le midi	1 000 €
MJC Palente	S'ouvrir et découvrir	Ecoles Condorcet, Curie, J. Zay, Herriot ateliers théâtre le soir	3 000 €
MQ Montrapon	Multi activités	Ecole Brossolette activités sportives et éducatives le midi	3 500 €
MQ Montrapon	Jardin partagé	Ecole Brossolette + habitants du quartier	2 000 €
Croqu'livre	Jardin enfants	Ecole Lamartine - activités autour du conte pour les - 3 ans : intégration des mamans dans l'école par le biais d'une animation autour du livre	1 000 €
Ecole Fontaine Ecu	Cie Gravitation	Ecole Fontaine Ecu ateliers théâtre : travail sur la collecte des informations auprès des parents d'élèves, restitution sous forme d'ateliers théâtre avec les enfants	3 000 €
École J.Ferry	Multi activités	écoles élémentaire et maternelle J. Ferry - Ecole Sapins activités sportives et éducatives le soir	5 500 €
Sous-total			30 500 €

Associations	Libellé	secteurs	Montant subventions
De vous à nous	Soutien scolaire	Viotte	800 €
PARI école ouverte	Mise en place d'activités culturelles et d'ateliers d'accompagnement à la scolarité durant les vacances d'été	Collège Diderot Planoise	1 350 €
REP Planoise	Courte Echelle	Elèves de CP des écoles élémentaires de Planoise	1 500 €
PEP	Formation accompagnateurs et coordonnateurs de l'accompagnement à la scolarité	Tous quartiers	3 600 €
Sous-total			7 250 €
Total général			37 750 €

M. BAUD, Mme PRESSE, Mme MENETRIER, M. MEDJALDI, Mme FELLMANN n'ont pas pris part au vote.

47. Contrat de Ville - Volet emploi/insertion - Subventions aux associations et structures d'insertion par l'activité économique

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé d'attribuer dans le cadre du contrat de ville - Volet emploi/insertion aux associations et structures d'insertion par l'activité économique les subventions suivantes :

1) Les associations

Associations	Actions	Montant	Ligne budgétaire à débiter
Roue de secours	Aide à la mobilité	11 000 €	65.90/6574 CS 30200
MJC Clairs-Soleils	Lutte discrimination et emploi	2 500 €	65.90/6574 CS 30200
Association d'insertion par l'activité	Création auto emploi (textile couture) vers une coopérative d'activité et d'emploi	2 750 €	65.90/6574 CS 30200
Les amis d'AC	Mobilisation chômeurs, permanences quartiers	3 300 €	65.90/6574 CS 30200
Mission Locale	Parrainage	7 988 €	65.90/6574 CS 30200
CIDF	Insertion des jeunes filles diplômées issues de l'immigration et travail sur l'image de soi	3 000 €	65.90/6574 CS 30200
MEDEF	Parrainage	6 048 €	65.90/6574 CS 30200
GEIQ industrie	Parrainage	1 955 €	65.90/6574 CS 30200
Boutique de Gestion	Talents de cités	1 000 €	65.90/6574 CS 30200
Mission Locale	Correspondant Emploi Insertion	27 320 €	65.90/6574 2801 CS 30200
Régie des quartiers	Amélioration du cadre de vie	65 369 €	65.90/6574 2802 CS 30200

Associations	Actions	Montant	Ligne budgétaire à débiter
Régie des quartiers	Aménagement dans nouveaux locaux	4 000 €	65.90/6574 2802 CS 30200
TOTAL		136 230 €	

2) Les structures d'insertion par l'activité économique

Organismes	Actions	Montant	Ligne budgétaire à débiter
Alternatives Chantiers	Ateliers décors urbains	14 100 €	65.523/6574 CS 30200
Aqua Vert	Travaux environnement	5 640 €	65.523/6574 CS 30200
Syneco	Construction habitation et second œuvre	8 500 €	65.523/6574 CS 30200
Jardins de Cocagne (Association Julienne Javel)	Insertion par les jardins	11 500 €	65.523/6574 CS 30200
Intermed	Association intermédiaire	31 800 €	65.523/6574 CS 30200
BTT	Second œuvre, mécanique, recyclage, intérim social	48 600 €	65.523/6574 CS 30200
Blanchisserie du Refuge	Chantiers insertion, accueil jeunes femmes	8 000 €	65.523/6574 CS 30200
BTS (Blanchisserie)	Nettoyage textile tout public	11 800 €	65.523/6574 CS 30200
ADDSEA	Chantiers d'insertion	8 800 €	65.523/6574 CS 30200
ADDSEA	Chantiers d'insertion	3 000 €	65.523/6574 CS 30200
Comité de quartier Saint-Ferjeux	Chantiers d'insertion	3 400 €	65.523/6574 CS 30200
Total		155 140 €	

Mme MENETRIER, M. FUSTER, Mme GIROL, Mme BALLOT, Mme POISSENOT, M. LAMBERT, Mme TETU, M. BAUD, M. CYPRIANI, M. MONNEUR et Mme PRESSE n'ont pas pris part au vote.

48. Subventions du secteur de la communication

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé d'attribuer les subventions suivantes :

* Subventions de fonctionnement aux radios locales associatives

	Rappel subvention obtenue en 2005	Demande 2006	Proposition 2006
Radio Bip	4 000 €	8 000 €	4 100 €
RCF Besançon	4 000 €	4 300 €	4 100 €
Radio Sud	4 000 €	4 000 €	4 100 €
Radio Campus	4 000 €	6 000 €	4 100 €
		Total	16 400 €

* Soutien à des étudiants bisontins pour leur participation à l'Eco-Marathon Shell 2006 pour un montant de 2 000 €.

49. Subventions pour congrès et colloques

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé d'attribuer les subventions suivantes :

* 1 000 € à la Société Française de Mésothérapie pour l'organisation des 9^{èmes} Journées Nationales les 17 et 18 mars 2006

* 2 000 € à l'UFR Sciences Médicales et Pharmaceutiques pour l'organisation d'un colloque international du 28 au 30 mai 2006.

M. le Maire n'a pas pris part au vote.

50. Relations Internationales - Rencontre de jeunes Européens à Besançon durant l'été 2006 - Subvention exceptionnelle à l'AROEVEN

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé d'attribuer une subvention exceptionnelle de 500 € à l'AROEVEN pour l'organisation d'une rencontre de jeunes Européens à Besançon durant l'été 2006.

51. Subventions aux associations culturelles pour l'année 2006

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé d'attribuer à différentes associations culturelles les subventions suivantes :

Associations	Subventions 2005	Proposition 5 ^{ème} Commission
Arts du cirque		
Cirque Plume - SOACD	20 000 €	20 000 €
Passe-Muraille (Ecole de cirque)	10 000 €	10 000 €
Arts plastiques		
Centre d'Art Mobile	4 600 €	5 000 €
Sauf'Art - Le Pavé dans la Mare	19 600 €	15 000 €
Audiovisuel		
APACA		2 000 €
CCPPO	2 500 €	2 500 €
Réal et Chef'op	2 000 €	2 000 €
Danse		
ACCRORAP	10 000 €	10 000 €
BRRFTTTT	1 000 €	1 000 €
Courant d'Air (Compagnie)	1 500 €	1 500 €
Muse et danse	1 500 €	2 000 €
NA / Cie Pernelle (Association)	24 000 €	24 000 €

Associations	Subventions 2005	Proposition 5^{ème} Commission
Lecture		
Au-dessous du Volcan	1 000 €	1 000 €
Croqu'livre	3 000 €	3 000 €
Distraction des malades (La)	600 €	600 €
Pas Serial S'Abstenir	1 800 €	1 800 €
Musique Chorale/Chant		
Choeur Heinrich SCHÜTZ	2 500 €	2 500 €
Clé de Sol (La)	500 €	500 €
Contrepoint (Le)	2 500 €	2 500 €
Contre Z'ut	4 000 €	2 500 €
Enfants de l'Espoir (Les)	2 000 €	2 500 €
Société des concerts	1 000 €	1 000 €
Musique classique		
Amis de l'Orgue (Les)	1 400 €	1 400 €
Da Camera (Ensemble)	2 000 €	2 000 €
Da Capo	1 000 €	1 000 €
Jeunes Musiciens et Danseurs du CNR	1 500 €	1 500 €
Jeunesses Musicales de France en Franche-Comté	1 500 €	1 500 €
Musiques en perspectives		1 500 €
Orchestre philharmonique	3 000 €	2 500 €
Orchestre universitaire de Besançon	1 000 €	1 000 €
Orgue et Culture	1 400 €	1 400 €
Tétraktys	4 000 €	4 000 €
Restauration de l'Orgue de la Madeleine	7 500 €	2 000 €
Formation musicale		
Atelier musical de Montrapon	5 502 €	6 500 €
CAEM Planoise	11 498 €	9 785 €
MJC Palente	20 725 €	18 794 €
Atelier musical des Clairs Soleils	5 190 €	4 643 €
Atelier musical de St Ferjeux-Rosemont-La Butte	7 901 €	7 240 €
Atelier musical de Velotte	6 024 €	4 378 €
Atelier musical du Personnel de la Poste	3 000 €	6 660 €
Académie de Musique Tchaïkovsky		700 €

Associations	Subventions 2005	Proposition 5 ^{ème} Commission
Musiques actuelles		
AKA Z		1 500 €
AMIB	12 000 €	12 000 €
Amis du Cylindre (Les)	29 000 €	29 000 €
ASPRO.IMPRO	18 000 €	18 000 €
Austin Newcomers		1 500 €
Bastion (Le)	18 000 €	18 000 €
Citron Vert (Le)		1 000 €
Découvert Autorisé	5 000 €	5 000 €
DEV'ART	5 000 €	5 000 €
Elektrophonie	4 000 €	4 000 €
Radio Campus Besançon	12 000 €	12 000 €
Sentimental Noise	3 000 €	3 000 €
Sonotone (Le)	2 000 €	2 000 €
Sociétés savantes		
Académie des Sciences et Belles Lettres	762 €	800 €
Amis des Musées et des Bibliothèques (Les)	762 €	800 €
Amis du Muséum (Les)	762 €	800 €
Association Astronomique de Franche Comté	2 300 €	2 300 €
Défense de la Langue Française en Franche-Comté	762 €	800 €
Renaissance du Vieux Besançon	762 €	800 €
Société d'Emulation du Doubs	762 €	800 €
Société Numismatique du Doubs	762 €	800 €
Théâtre compagnies		
Anda Jaleo		1 000 €
Boutique du Conte (Compagnie)	1 500 €	1 500 €
Colibri (Compagnie du)	1 500 €	1 500 €
Coloquinte (Compagnie)		1 000 €
Embarquez	2 000 €	1 500 €
Envie (Théâtre)	1 000 €	1 000 €
Graine de vie		1 500 €
Grave et Burlesque Equipée du Cycliste (La)	4 000 €	4 000 €
Gravitation (Compagnie)	2 000 €	2 000 €

Associations	Subventions 2005	Proposition 5^{ème} Commission
Intempestifs (Cie les)	15 000 €	15 000 €
LTS (Compagnie)		1 500 €
Mala Noche (Compagnie)	5 000 €	5 000 €
Manches à Balais Korporation (Compagnie)	2 300 €	2 000 €
Noce (Association)	3 000 €	3 000 €
P'tit Vélo (Compagnie du)	2 000 €	2 000 €
Serial Théâtre	2 000 €	2 000 €
Teraluna (Compagnie)	2 000 €	1 500 €
Tohu-Bohu (Théâtre du)	2 000 €	1 500 €
Théâtre structure		
Alcyon (Théâtre)	3 000 €	3 000 €
Bacchus (Compagnie)	2 000 €	2 000 €
Théâtre Universitaire de Franche-Comté	1 600 €	1 500 €
Théâtre rue		
Grosse Entreprise et ses 120 petits (La)	2 000 €	2 000 €
Tricyclique Dol	3 000 €	3 000 €
TOTAL	372 274 €	371 300 €

Mme TISSIER, M. BAUD, Mme PRESSE, Mme MENETRIER et M. DAHOUI n'ont pas pris part au vote.

52. Subventions aux associations de commerçants et artisans, à l'Office du Commerce et à l'Office de Tourisme et des Congrès

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé d'attribuer les subventions suivantes :

- ⇒ 130 000 € à l'Office de Commerce
- ⇒ 21 560 € à l'Office de Tourisme et des Congrès
- ⇒ 4 850 € à l'Association Coté Bersot
- ⇒ 4 500 € à l'Association des Métiers d'Art en Franche Comté
- ⇒ 7 000 € à l'Association des Commerçants des Chaprais
- ⇒ 5 000 € à l'Association du Chemin des sens et de la création artisanale
- ⇒ 1 500 € à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat

M. FUSTER, M. BAUD, M. ROY, Mme TISSIER n'ont pas pris part au vote.

53. Enseignement Supérieur et Recherche - Concours «Faites de la Science» - Subvention à l'UFR Sciences et Techniques de l'Université de Franche-Comté

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé d'attribuer une subvention de 2 000 € à l'Université de Franche-Comté pour soutenir le concours «Faites de la Science» qui aura lieu le 1^{er} juin 2006.

M. GENDRAUD n'a pas pris part au vote.

54. Journée Internationale d'opposition collective aux OGM - Subvention exceptionnelle à Franche-Comté Nature Environnement

A la majorité des suffrages exprimés (7 contre, 5 abstentions, groupes UMP et UDF Société Civile), le Conseil Municipal a décidé d'attribuer une subvention exceptionnelle d'un montant de 2 000 € à Franche-Comté Nature Environnement pour l'organisation de la Journée Internationale d'opposition collective aux OGM.

MARCHES

55. Marchés annuels de l'année 2006 - Autorisation de signature

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé de passer le marché à bons de commande suivant :

Service	Intitulé	Montant annuel
Direction des Services Techniques (Bâtiments, Direction de la Maîtrise de l'Énergie, Voirie)	Acquisition de diverses fournitures destinées aux magasins des services municipaux - environ 23 lots	Minimum : 500 000 € TTC Maximum : 2 000 000 € TTC

et d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint délégué à signer les marchés à intervenir après mise en concurrence, ainsi que le (ou les) avenant(s) ou décision(s) de poursuivre permettant l'exécution complète des travaux.

56. Prorogation du contrat du 28 avril 2003 conclu avec Me BERBARI - Passation d'un avenant

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé d'adopter l'avenant prorogeant la convention d'assistance juridique du 28 avril 2003 jusqu'au règlement définitif des dossiers en cours de traitement et d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint délégué à signer l'avenant à ladite convention.

57. Dénomination de voie - Espace Marcel Cerdan Secteur Pesty Quartier Rosemont - St-Ferjeux

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé de nommer la nouvelle aire de jeux réalisée à proximité de la résidence Edith PIAF de la rue Pesty : Espace Marcel CERDAN.

22. Mission Locale Espace Jeunes de Besançon - Attribution d'une subvention de fonctionnement

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- d'attribuer une subvention de 140 308 € à la Mission Locale

- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint délégué à signer l'avenant à la convention portant sur le montant de la subvention pour 2006.

M. FUSTER, Mme GIROL, Mme BALLOT, Mme POISSENOT et M. LAMBERT n'ont pas pris part au vote.

5. CCAS de Besançon - Mission Handicap - Commission Accessibilité - Bilan et perspectives

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé de prendre acte du bilan relatif à la Mission Handicap.

3. Analyse des besoins sociaux

En préambule, M. le Maire a indiqué que l'analyse des besoins sociaux serait adressée au Ministre des Affaires Sociales et de la Solidarité.

Mme DUFAY a présenté le rapport d'analyse des besoins sociaux aux membres de l'Assemblée Communale.

Elle a indiqué que les tendances constatées à Besançon étaient les mêmes qu'au niveau national.

Mme DUFAY a insisté sur trois points :

* la précarité économique : elle se traduit par l'augmentation des foyers fiscaux non imposables, l'augmentation de la pauvreté et l'augmentation du nombre de Rmistes

* la précarité relationnelle : on note une augmentation récente du phénomène d'isolement et les personnes fragilisées (personnes âgées, handicapés, bas revenus) en sont les premières victimes

* la fragilité identitaire (perte de repères, mal-être) qui touche les jeunes et les étrangers nouveaux arrivants.

Elle a souligné une donnée préoccupante : le poids croissant des salariés en situation précaire et de surendettement.

Mme DUFAY a rappelé la nécessité de renforcer l'accès aux droits des citoyens et la lutte contre l'isolement.

Après un large débat au cours duquel Mme MENETRIER, M. ALAUZET, M. LAMBERT, M. le Maire, M. BONNET, M. CYPRIANI, Mme CRABBÉ-DIAWARA, M. LIME, M. ROSSELOT sont intervenus, le Conseil Municipal a pris acte de ce rapport.

4. Réalisation du projet de «bistrot solidaire» à Planoise

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- d'approuver l'opération «Bistrot Solidaire» visant à encourager le développement social et l'insertion sur le quartier de Planoise

- d'approuver l'apport en compte courant d'associé pour une durée maximale de 2 ans éventuellement renouvelable une fois, auprès de la SAIEMB à hauteur de 115 000 € (cette avance sera remboursée par la SAIEMB à la Ville à la vente du fonds) et d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint délégué à signer la convention correspondante.

M. le Maire, M. FUSTER, M. BOURQUE, M. BAUD, Mme TETU n'ont pas pris part au vote.

58. Motion sur le retrait du Contrat Première Embauche

M. MEDJALDI a présenté, au nom du groupe majoritaire, la motion suivante :

«Après avoir imposé le Contrat Nouvelle Embauche, le gouvernement poursuit sa politique de déconstruction du code du travail avec la création du Contrat Première Embauche.

Conçu sans concertation par le Gouvernement, ce texte a méconnu l'obligation de négociation avec les partenaires sociaux imposée par la loi sur le dialogue social.

Adopté sans vote par le recours à l'article 49-3 de la Constitution, il a méprisé la délibération parlementaire.

En instaurant en premier lieu une période d'essai de deux ans, la possibilité d'une résiliation du contrat sans motivation, en limitant le préavis et les indemnités et en réduisant les allocations chômage, le CPE constitue un pas de plus vers la disparition programmée du CDI.

Le Président Jacques Chirac a indiqué vendredi 31 mars au soir son intention de promulguer la loi créant le contrat première embauche (CPE) tout en demandant au gouvernement de préparer un nouveau texte modifiant «les points qui ont fait débat», c'est-à-dire en réduisant la période d'essai à un an et en cas de rupture du contrat, le droit du jeune salarié à en connaître les raisons.

Il apparaît contradictoire et anticonstitutionnel de promulguer une loi et en même temps de demander qu'une de ses parties ne soit pas appliquée tant que des modifications ne sont pas apportées.

L'intransigeance du Premier Ministre et du Président de la République et leur refus de prendre en compte les attentes des salariés, des lycéens, des étudiants et de leurs familles inquiets pour leur avenir montre leur volonté de ne prendre en compte les réels problèmes de la jeunesse.

Leur forte mobilisation ne peut et ne doit être ignorée par le gouvernement.

Le Conseil Municipal de Besançon apporte son soutien aux manifestants qui expriment pacifiquement leur refus de la précarisation annoncée de leurs futures conditions de travail et demande l'abrogation immédiate et sans condition des dispositions relatives au Contrat Première Embauche.

La présente motion sera adressée à Monsieur le Président de la République Jacques Chirac et à Monsieur le Premier Ministre Dominique de Villepin».

A la majorité des suffrages exprimés (le groupe UMP ayant voté contre, le groupe UDF s'étant abstenu), le Conseil Municipal a adopté cette motion.

La séance est levée à 22 heures.

Hôtel de Ville, le 10 avril 2006
Le Maire,

Jean-Louis FOUSSERET.

Affiché à Besançon,
le 11 avril 2006
Le Maire,

Jean-Louis FOUSSERET.